

### LES ANCIENS COMBATTANTS

#### L'HÔPITAL DE LANCASTER—LE MAINTIEN DES NORMES ET DES SERVICES

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Affaires des anciens combattants une question à propos de l'hôpital des anciens combattants de Lancaster, au Nouveau-Brunswick. Le ministre peut-il nous donner l'assurance catégorique que cette institution continuera à fonctionner comme par le passé et que les normes actuelles y seront strictement maintenues lors de l'éventuelle passation des pouvoirs?

**L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, notre souci primordial est le bien-être des anciens combattants. Nous nous efforçons toujours de faire le maximum pour que ceux-ci soient traités de la meilleure façon possible dans les hôpitaux de cette région.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### LA RÉDUCTION DES TAUX D'INTÉRÊT, LA DÉVALUATION DU DOLLAR ET LA RELANCE DE L'EMPLOI

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question qui se rattache à une question posée antérieurement au ministre des Finances sur le contrôle des emprunts étrangers. Comme le ministre se préoccupe à juste titre des pertes d'emploi qui vont aller en augmentant au Canada à moins que nous ne dévaluions notre dollar, envisage-t-il de réduire les taux d'intérêt ou d'inciter à ce qu'on le fasse afin de faire baisser la valeur du dollar et de susciter ainsi des possibilités d'emploi?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, si mon honorable ami veut bien regarder, il verra que les intérêts à court terme au Canada sont inférieurs à ceux des États-Unis et que nos taux d'intérêt à long terme sont en forte position de concurrence avec ceux de nos voisins.

**M. Saltsman:** Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de son explication et j'aimerais lui demander s'il songe à les réduire encore davantage du fait du taux énorme du chômage au Canada?

#### LA DETTE PROVINCIALE ET MUNICIPALE—LE BUDGET ET LA RÉFORME FISCALE

**M. S. Perry Ryan (Spadina):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Réciproquement en ce qui concerne les emprunts étrangers le gouvernement a-t-il assuré les provinces que le budget ou les modifications fiscales contrebalanceront les besoins et les coûts disproportionnés du financement de la dette provinciale et municipale par rapport à ceux du gouvernement fédéral?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, cette question est très compliquée et je devrai la lire, je pense. Vraiment je n'ai pu comprendre où veut en venir mon honorable ami.

**M. Ryan:** Le ministre voudrait-il tenir cette question pour préavis, monsieur l'Orateur?

#### L'INFLATION—LE PROJET DE HAUSSE DU TARIF D'AFFRANCHISSEMENT—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

**M. Barry Mather (Surrey-White Rock):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Comme il nous a souvent recommandé de tout faire pour combattre l'inflation, le ministre des Postes se conforme-t-il à la politique du gouvernement en annonçant une autre hausse considérable du tarif d'affranchissement de base du courrier?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait qu'il ne peut pas poser sa question sous cette forme ou dans ces termes. Passons à l'ordre du jour.

● (3.30 p.m.)

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

#### LA LOI SUR LES MINÉRAUX DU YUKON

##### ADMINISTRATION, ACQUISITION ET ENREGISTREMENT DE CLAIMS, ETC.

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 23 avril, de la motion de l'honorable M. Chrétien: Que le bill C-187, concernant les minéraux du territoire du Yukon, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien.

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, à la conclusion de la séance de vendredi, j'ai parlé assez longtemps de la bureaucratie que projetait d'établir le gouvernement en présentant ce projet de loi. Je n'ai plus grand-chose à dire, sauf que je continuerai d'insister pour que l'on reconnaisse les exigences légitimes de nos autochtones. Je ne me ferai pas faute, non plus, de rappeler au gouvernement, et en particulier au ministre chargé de ces affaires, que la temporisation, la négligence, le paternalisme et la suffisance dont nous faisons preuve à l'égard de nos autochtones ne révèlent pas seulement une attitude condamnable moralement, mais aussi une ignorance surprenante de la part du gouvernement de la situation très particulière de nos indigènes. Il me semble que depuis quelque temps on ne permet pas aux autochtones de jouer un rôle suffisamment important dans la prise des décisions et donc dirais-je par la force des choses on leur donne l'impression qu'on n'a pas besoin d'eux et que leurs idées n'ont pas telle importance ou de conséquence quant aux décisions gouvernementales qui peuvent influencer sur leur existence.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de récapituler et de répéter les quatre grands objectifs qu'ont exposés avec force détails le député du Yukon (M. Nielsen) et celui de Churchill (M. Simpson). L'absence de recours judiciaire en ce qui concerne cette loi et la législation par décret me semblent à moi et à d'autres de ce côté-ci de la Chambre, ne nous acheminer que vers l'absolutisme, et écarter toute perspective de rentabilité économique pour l'industrie minière du Yukon.